

Communiqué de presse

L'Afsset estime que le risque de transmission du virus A(H1N1)2009 par les eaux usées aux travailleurs de l'assainissement est négligeable

Maisons-Alfort le 16 septembre 2009

L'Afsset estime que le risque de transmission du virus par les eaux usées aux travailleurs de l'assainissement des eaux (égouts et stations d'épuration) **est peu probable voire négligeable**. Si la présence de virus n'est pas totalement improbable dans les excréta de certains patients infectés, le pouvoir contaminant des eaux usées serait néanmoins très faible. Il peut être considéré comme négligeable en comparaison du risque de contamination interhumaine classique (voie aérienne directe, toucher...).

En conséquence **l'Afsset recommande d'appliquer rigoureusement les mesures habituelles de protection et d'hygiène pour les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec les eaux usées, sans en ajouter de nouvelles**. Ces professionnels sont en effet d'ores et déjà tenus de respecter des mesures de protection et d'hygiène adaptées à un environnement de travail chargé en microorganismes.

En particulier l'Afsset estime qu'il n'y a pas de bénéfice à recommander le port du masque FFP2, lequel pourrait retarder l'usage du masque de protection nécessaire en cas de détection de gaz toxique dans les égouts.

Cette nouvelle expertise de l'Afsset a été réalisée dans un contexte d'urgence, à la demande des ministères en charge de l'écologie, du travail et de la santé cette semaine, lancée le 9 juin 2009. L'Afsset a mené ses travaux avec comme objectif de fournir une réponse opérationnelle relative à la protection des agents intervenant dans les stations d'épurations et dans les égouts, en cas d'exposition au virus *Influenza A(H1N1)2009*.

Ces travaux complètent les précédents travaux de l'Afsset sur les virus de la grippe concernant les risques de transmission par les milieux aquatiques (janvier 2007 et mars 2009) et par les systèmes de ventilation des bâtiments (juin 2009).

Pour joindre le Service de presse de l'Afsset :
Céline Delysse: 01 56 29 16 09
Par écrit - presse@afsset.fr

Pour connaître nos travaux, nos saisines, notre programme de travail

Les sites de l'Afsset :

www.afsset.fr

www.substitution-cmr.fr (nouveau)

www.observatoire-pesticides.gouv.fr

www.sante-environnement-travail.fr